

horter les chrétiens à se nourrir de ce Pain divinement substantiel : « Deux effets de grâce sont produits en nous par la Sainte Ecriture, dit saint Augustin : elle éclaire l'esprit de l'homme et porte son cœur à l'amour de Dieu. De même que le corps s'alimente d'une nourriture matérielle, ainsi l'âme ne se soutient qu'en se nourrissant de la Parole de Dieu. Aussi est-il de la dernière importance de s'y appliquer souvent. » (*Serm. 121, de Temp.*) — « Celui qui médite la Loi, poursuit saint Ambroise, est instruit par la Loi ; étant instruit par la Loi, il est instruit par Dieu lui-même, l'Auteur de la Loi. » — Il n'est pas de sujet sur lequel saint Jean Chrysostôme revienne avec plus d'insistance : « Je vous exhorte toujours, dit-il, et ne cesserai de le faire, à vous exercer continuellement, dans vos maisons, à la lecture du Saint Livre ; vous ne devez pas vous contenter des discours que l'on vous fait à l'Eglise. » (*Conc. 3, de Lazaro.*) Le discours du Prédicateur n'est, en effet, que l'explication de la Parole de Dieu. Comment bien comprendre cette explication, et surtout, comment la retenir et se l'assimiler, si l'on ignore le texte même de la Parole de Dieu ? Est-ce que le Prêtre n'exige pas, à bon droit, la connaissance préalable de la lettre du catéchisme, des enfants qu'il initie aux mystères de notre sainte Religion ? Ainsi, la Prédication aurait-elle grandement à gagner à ce que les fidèles soient tout d'abord bien pénétrés du Saint Evangile.

Le grand Docteur, que nous venons de citer, ne se lasse pas d'encourager ses auditeurs à la salutaire prati-